

Voiture: déplacement en toute sécurité avec les enfants

Si les enfants ne sont pas correctement installés, même la voiture la plus sûre ne pourra les protéger.

Chaque année, environ 500 enfants sont victimes d'accidents de la circulation en Suisse. La raison en est souvent une protection insuffisante. Quatre enfants sur dix ne sont pas ou insuffisamment protégés dans la voiture, indique le Bureau de prévention des accidents (bpa). Il est possible de prévenir les accidents à l'aide de quelques mesures simples de sécurité.

Des voiture sûres

La sécurité commence avec la voiture. Avec la naissance des enfants, le moment est souvent venu de passer à un modèle plus récent aux normes de sécurité plus actuelles. Que ce soit une voiture commerciale, compacte ou un minivan, l'offre est immense aujourd'hui. Il est important que la voiture offre suffisamment de place. La place pour les jambes est souvent limitée à l'arrière, ou bien il est impossible d'installer trois sièges enfants sur la banquette arrière par manque de place. Sont également importants des systèmes faciles à utiliser, comme par exemple Isofix pour la fixation des sièges enfants.

Concernant les sièges enfants: les enfants de moins de 12 ans ou dont la taille est inférieure à 150 centimètres ne peuvent circuler en voiture qu'avec un siège adapté à leur âge. Selon le Touring Club Suisse (TCS), le risque de blessure pour un enfant transporté sans dispositif de retenue approprié est multiplié par sept.



Des sièges sûrs

Concernant les sièges enfants, il existe trois groupes en fonction du poids ou de l'âge. Les sièges coque sont prévus pour les petits enfants jusqu'à 13 kg. Ceux-ci sont toujours montés dirigés vers l'arrière. Le siège passager avant ne peut être utilisé que si l'airbag avant est désactivé.

Les enfants entre 9 et 18 kg voyagent dans des sièges enfants qui peuvent être réglés sur la taille et doivent être solidement fixés à la voiture et non pas de manière lâche.

Pour les grands jusqu'à 12 ans ou 150 centimètres sont prévus ce que l'on appelle des rehausseurs. Ceux-ci existent également avec un dossier, offrant ainsi une protection supplémentaire en cas de choc latéral. Pour tous les groupes, il est important que la ceinture de sécurité soit disposée aussi proche du corps de l'enfant que possible.

Rouler malin

Les parents et passagers doivent également toujours penser à leur propre sécurité. Quelle que soit la longueur du trajet, il faut attacher la ceinture et la tendre correctement contre le corps. Ne pas oublier que les appuie-tête protègent également. Des appuie-tête bien positionnés réduisent le risque de blessure en cas de choc arrière. Conduire avec le bon réglage vaut la peine.



Zurich Connect – souscription facile en ligne!

Vous trouverez toutes les informations sur les offres de Zurich Connect à l'adresse www.zurichconnect.ch/partnerfirmen. Vous pourrez y calculer votre prime individuelle et établir votre offre personnalisée. Pour ce faire, vous aurez besoin des données de connexion suivantes: ID: pvb-ipc; mot de passe: confederation

Vous pouvez aussi demander une offre sans engagement au 0848 800 804. Ce numéro est exclusivement réservé aux membres de l'APC. Le centre clientèle de Zurich Connect est ouvert en continu du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30.

Congé

Droit à un congé payé pour cause d'ouverture de testament



Thomas Wettstein
Avocat, service juridique de l'OFPER

«Mon père vient de décéder. Le notaire m'a convoqué pour l'ouverture du testament. Ai-je droit à un congé payé pour cela?»

En cas de convocation par les autorités, l'employé-e a droit à un congé payé pour le temps nécessaire pour autant que la convocation ne puisse être repoussée en dehors des heures de travail et qu'il ne s'agisse pas d'une affaire privée (art. 40, al. 3, let. f de l'ordonnance du DFF concernant l'O-OPers). Dans votre cas, plusieurs conditions pour l'octroi d'un congé payé ne sont pas remplies. Premièrement, un notaire n'est pas une «autorité». Deuxièmement, la visite chez le notaire est à l'évidence de nature privée. Troisièmement, sans doute qu'un rendez-vous avec le notaire peut être convenu en dehors des heures de travail.

Adjugez-vous le taux hypothécaire actuel.

Prolongez ou rachetez **sans majoration** l'hypothèque actuellement en cours, dont l'échéance a été fixée à fin 2016.

Profitez de l'offre jusqu'au 31 octobre 2015.

Informations complémentaires :
money-net.ch/pvb

money-net.ch